Le Raveton information

Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes, Il est publié par la Commission de l'information composée de Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, Mr Francis Messant, Mr Aurélien Cirotte, Mr Jean Marc Moreau
Directeur de la publication Jean-Pierre Menil

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux,
Le Raveton est agrafé par le Club de l'amitié.

Sommaire du mois de **NOVEMBRE 2020**

Page 2	Le Mot du Maire
Pages 3 à 5	La Mairie communique
Page 6	Economie Locale
Pages 7 à 11	Compte rendu conseil
Pages 12 à 13	Les Associations communiquent
Pages 14 à 15	Les Prochaines Animations
Pages 16 à 17	La vie de notre village
Pages 18 à 20	L'Histoire de Varreddes
Page 21	Les Jeux d'Alain
Page 22	La Page Gourmande
Page 23	La Page des enfants
Page 24	Numéros et Adresses à garder

Le Mot du Maire

Varreddoises, Varreddois,

La construction de l'accueil périscolaire se termine.

Un autre bâtiment sur la commune est en bonne voie dans la rue d'Orsoy: la Résidence Sénior. Pour la fin de l'année de nouveaux habitants pourront en profiter mais aussi des personnes de notre village .

En cette période automnale, profitez de faire des balades sur notre territoire afin d'y admirer les couleurs de la nature qui changent sous les rayons du soleil.

Malgré les difficultés du moment, les élus et les membres des associations continuent de travailler et de proposer des activités aux plus jeunes : animations au centre de loisirs, le concours de « Nos Petits Talents » et bientôt la marche de Noël.

Plusieurs manifestations ne seront pas d'actualité en cette fin d'année, mais prenez soin de vous et des autres pour que cette période soit la plus courte possible.

Bien à vous

Jean-Pierre MENIL

ETAT CIVIL

Nous avons le regret de vous faire part du décès de:

- Mr **AMPE** Bernard le 4 octobre 2020
- Mr **CHARLEC** Wilfrid le 9 octobre 2020

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de:

- **ARABAT** Aïcha le 30 septembre 2020

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de:

- MONNIER Romain – MARÇAIS
  Sandie le 26 septembre 2020

Balayage des rues

Jeudi 5 novembre 2020
Mardi 10 novembre 2020

Dernier ramassage des déchets verts

Mardi 24 novembre 2020

La Mairie Communiquée

Résidence Sénior à VARREDDES

Comme annoncé il y a quelques temps, la Résidence Sénior va ouvrir ses portes à la fin de l'année 2020.

Elle est située rue d'Orsoy

Si des Varreddois sont intéressés, nous vous rappelons qu'il faut s'inscrire sur le site national « Demande de logement ».

Vous pouvez, si vous le désirez, déposer une copie de cette demande en mairie.

https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index

Centre de Loisirs de Varreddes

Le centre de Loisirs accueille vos enfants tous les jours du Lundi au Vendredi, et les vacances scolaires.

Les inscriptions se font uniquement en Mairie.

Les modalités, règlement et dossier sont sur le site de la commune,

Le règlement à terme échu sur le portail Famille.

Vous pouvez également retrouver le programme des animations sur le site de la commune dans la rubrique Centre de Loisirs.

Toue l'équipe d'animation

Directeur :
•Manuel GOMES

Animatrices :
•Corinne BOULGUY
•Estelle LESIAK
•Charlotte PERON

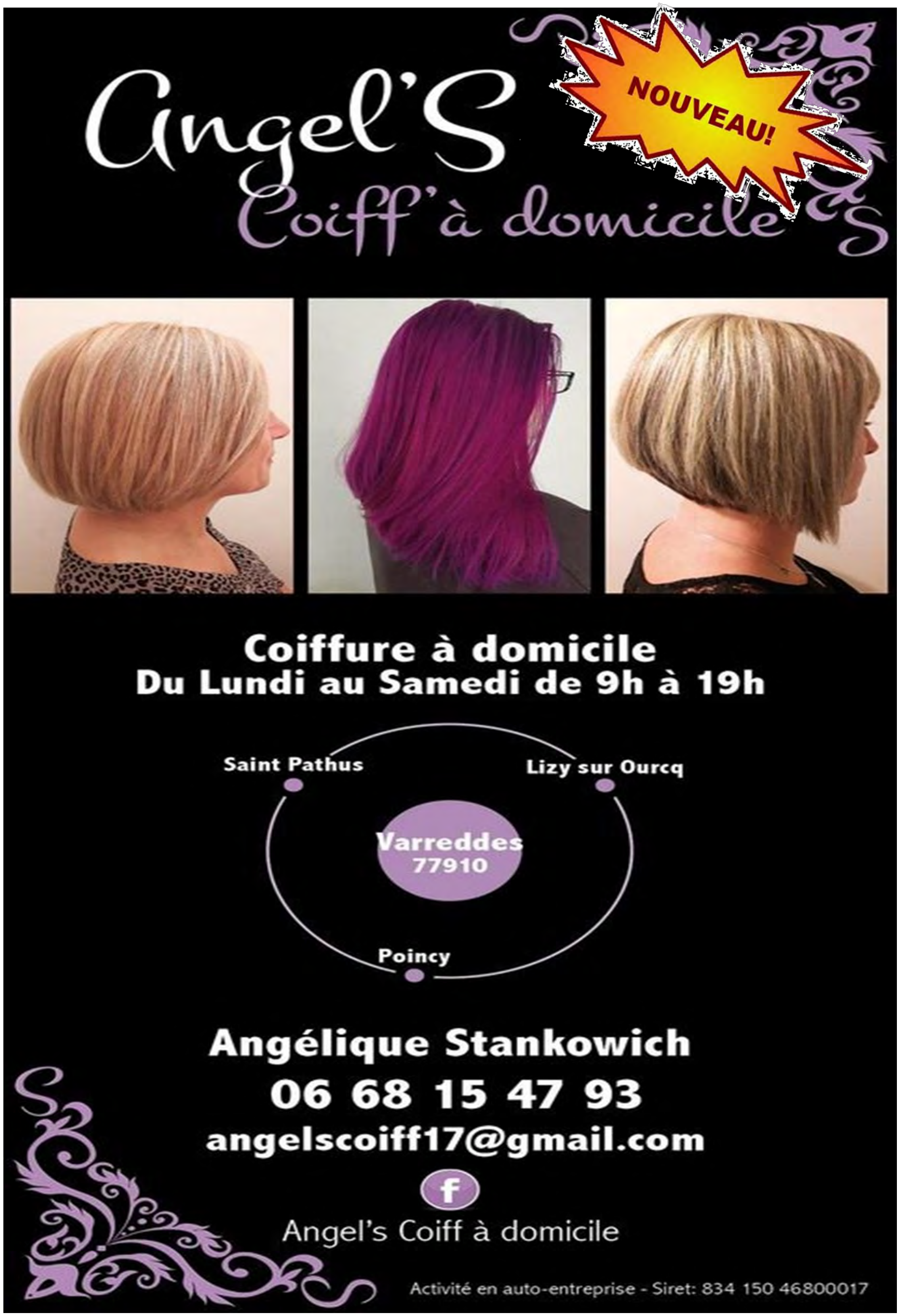
Angel'S
Coiff'à domicile
NOUVEAU!
Coiffure à domicile
Du Lundi au Samedi de 9h à 19h
Saint Pathus
Lizy sur Ourcq
Varreddes
77910
Poincy
Angélique Stankowich
06 68 15 47 93
angelscoiff17@gmail.com
Angel's Coiff à domicile
Activité en auto-entreprise - Siret: 834 150 46800017

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 8 octobre 2020

L'an deux mille vingt et le huit octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 30 septembre 2020, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire. Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur MESSANT Francis, Madame DAOUST Michèle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DA ROCHA ARAUJO Joana, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier, Madame VALET Christine, Monsieur VIGNAL Philippe, Madame CAMUS Valérie, Madame DOS SANTOS Carole, Madame PEYRE PRADIER Marlène, Monsieur DENIS Sébastien, Monsieur GOBERT Sylvain, Madame LANTENOIS Estelle, Madame COLIN Océane, Monsieur SAULNIER Ludovic, Monsieur NAVE Bruno

Pouvoir : Madame DIMITROPOULOS Marie-José qui a donné pouvoir à Monsieur SAULNIER Ludovic
Absent : Monsieur BALEMBOIS Philippe
Secrétaire de séance : Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier

Ordre du jour :
1) Demande de subventions pour la vidéoprotection
2) Possibilité de transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
3) Convention pour la restauration scolaire
4) Convention de mise à disposition ENEDIS
5) Contrat de service radar pédagogique
6) Désignation d'un délégué au sein du syndicat mixte informatique AGEDI
7) Avenants au marché de construction de l'accueil de loisirs sans hébergement
8) Demande d'admission en non- valeur d'une créance
9) Décisions modificatives
10) Affaires diverses Liste des décisions du maire

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

1) Demande de subventions pour la vidéoprotection

Monsieur le Maire présente le projet d'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune à savoir : mission d'assistance technique, installation de caméras, aménagement d'un local de vidéoprotection. Les devis pour ces prestatations s'élèvent à 69 619.29 € H.T. Il explique que le Conseil Régional d'Ile de France peut apporter un soutien à l'équipement en vidéoprotection des collectivités à hauteur de 35 %. Par ailleurs, l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), accorde des aides de 40 à 80 %. Comme l'ensemble des subventions accordées aux collectivités ne peuvent excéder 80%,
Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention de 45 % sur la DETR et de 35 % auprès du Conseil Régional.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'installation d'un système de vidéoprotection dont le coût est de 69 619.29 € H.T. et décide de solliciter les subventions suivantes :
Etat, DETR 2021 : 31 328.68 €
Conseil Régional : 24 366.75 €

2) Possibilité de transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Monsieur le Maire explique que la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (A.L.U.R.) prévoit que les communautés d'agglomération deviennent compétentes de plein droit en matière de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, soit le 1er janvier 2021. Les communes peuvent toutefois s'opposer à ce transfert dans un délai de 3 mois précédent cette échéance.
Il invite le conseil municipal à se prononcer sur ce sujet. Le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert de la compétence en matière de P.L.U. à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

3) Convention pour la restauration scolaire

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 7 juillet 2020 relative à la fourniture des repas de la cantine scolaire et des goûters de l'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2020-2021. La composition des goûters portait sur deux composants et il s'avère que leur quantité est insuffisante. Le prestataire Convivio propose de fournir des goûters avec trois composants, avec un coût supplémentaire de 0.10 € H.T.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre proposée par Convivio, à compter du 2 novembre 2020, au prix de 2.35 € H.T. le repas (identique au précédent contrat) et de 0.52 € H.T. le goûter.

4) Convention de mise à disposition ENEDIS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une convention de mise à disposition avec ENEDIS. Celle-ci porte sur l'occupation d'un terrain appartenant à la commune, cadastré section ZB n° 56, afin de permettre l'installation d'un poste de transformation et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention de mise à disposition avec ENEDIS

5) Contrat de service radar pédagogique

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un contrat de services pour l'entretien du radar pédagogique Evolis Solution.
Le conseil municipal, par 16 voix pour et deux contre (Mesdames DA ROCHA ARAUJO et PEYRE PRADIER), accepte le contrat proposé par ELAN CITé au prix annuel de 169.00 € H.T

6) Désignation d'un délégué au sein du syndicat mixte informatique A.GE.D.I.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un délégué titulaire au sein de l'assemblée spéciale du syndicat A.GE.D.I. (prestataire de certains logiciels informatiques de la commune).
Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne M. MESSANT Francis comme délégué

7) Avenants au marché de construction de l'accueil de loisirs sans hébergement

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 12 mars 2019 attribuant le marché de construction d'un accueil de loisirs sans hébergement, en 14 lots. Il indique qu'au cours de la construction, des travaux non prévus au marché, liés à des sujétions imprévues, se révèlent nécessaires. De même, certains travaux prévus, se révèlent inutiles. Ces modifications nécessitent la passation des avenants suivants :

Avenant n°1 proposé par l'entreprise TETARD pour le lot 2 "Gros-oeuvre" en plus-value pour 16 630.32 € H.T. (ajout d'un drainage périphérique, pose d'une bande stérile, modification du cubage des fondations) et en moins-value pour 7 496.19 € H.T. (diminution de la chape du plancher), soit un total de plus-value de 9 134.13 € H.T.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n°1 avec l'entreprise TETARD.

Avenant n°2 proposé par l'entreprise TETARD pour le lot 3 "VRD Abords" en plus-value pour 10 508.38 € H.T. (ajout de plaques de soubassement pour la clôture, terrassement à l'arrière du bâtiment et plantations supplémentaires), et en moins-value pour 1 334.15 € H.T (diminution des réseaux), soit un total de plus-value de 9 174.23 € H.T.
Le conseil municipal, par 17 voix pour et une abstention (M. NAVE), accepte l'avenant n° 2 avec l'entreprise TETARD.

Avenant n°3 proposé par l'entreprise CORCESSIN pour le lot 7 "Menuiseries intérieures" en plus-value pour 5 745.20 € H.T. (fourniture et pose de crédences, de cabines sanitaires et de cornières d'angle).
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n°3 proposé par l'entreprise CORCESSIN

Avenant n°4 proposé par l'entreprise COUTELIN pour le lot 9 "Plomberie" en plus-value pour 1 622.77 € H.T. (fourniture et pose de siphons de sol).
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n°4 proposé par l'entreprise COUTELIN.
Avenant n°5 proposé par l'entreprise SELLIER pour le lot 14 "Faux-plafonds" en plus-value pour 1 515.25 € H.T. (fourniture et pose de doublage et cloisons coupe feu) et en moins-value pour 250.00 € (suppression des cloisons des sanitaires), soit un total de plus-value de 1 265.25 € H.T.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n° 5 proposé par l'entreprise SELLIER.

8) Demande d'admission en non-valeur d'une créance

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de la trésorerie de mise en non-valeur du titre 129 de l'année 2013 d'un montant de 530 €, toutes les opérations visant à recouvrer cette créance ayant été diligentées par le trésorier municipal mais n'ayant pas abouti. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur le titre 129 de l'année 2013 d'un montant de 530 €.

9) Décisions modificatives

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que des ajustements budgétaires sont nécessaires et propose d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

~ Décision modificative n° 1:

Article 615221 : - 302.00 €
Article 6718 : + 302.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit.

~ Décision modificative n° 2 :

Article 6413 : - 13 700.00 €
Article 6411 : + 12 700.00 €
Article 6451 : + 1 000.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit.

~ Décision modificative n° 3 :

Article 615221 : - 530.00 €
Article 6542 : + 530.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit.

~ Décision modificative n° 4 :

Article 1328 (op. patrimoniales, chap 041) : - 18 967.00 €
Article 1328 (op. non individualisées, 000) : + 18 967.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit.

~ Décision modificative n° 5 :

Article 615221 : - 46 000.00 €
Article 023 : + 46 000.00 €
Article 021 : + 46 000.00 €
Article 2313 op.15 : + 46 000.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit.

10) Affaires diverses

Monsieur le Maire indique que la commune est adhérente au Groupement d'Intérêt Public ID 77 et qu'il convient de nommer un élu pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale d'ID 77,

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne M. MESSANT Francis, comme représentant de la commune au sein de l'assemblée général ID77.

Monsieur le Maire présente des demandes d'aide financière :

~ de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Meaux pour rénover la salle de sport de la caserne

~ de la Protection Civile pour l'achat de véhicules de premiers secours

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à ces demandes.

Monsieur GOBERT, étant intéressé par les débats, n'a pas pris part à la discussion et au vote pour la première demande.

Monsieur le Maire indique :

- que la collecte des déchets verts prendra fin le 24 novembre.

- que les travaux de raccordement des habitations à la fibre optique vont reprendre.

Monsieur MESSANT indique :

- que toutes les associations ont repris leurs activités dans le respect des normes sanitaires. Cependant, toutes les manifestations prévues jusque fin janvier 2021 sont annulées, à l'exception de l'arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes qui est maintenu à ce jour, sous réserve des conditions sanitaires du moment.
- qu'il a été décidé d'annuler le repas des anciens cette année. Une distribution de colis aura lieu le 5 décembre pour les seniors âgés de 70 ans et plus. Les personnes sont répertoriées au vu de la liste électorale, par conséquent, si des habitants ne sont pas inscrits sur cette liste, ils sont invités à se faire connaître en mairie.

Monsieur MESSANT se félicite du succès rencontré par la marche du patrimoine organisée par la commission "Bien-être et santé", environ 200 personnes y ont participé. Il indique que cette commission s'est choisi un logo.

Monsieur MESSANT informe qu'une newsletter vient d'être créée.

Madame DAOUST rend compte des débuts du centre de loisirs communal. Quatre personnes en assurent l'animation. Il fonctionnera pendant les vacances de la Toussaint. Il est à noter que des familles rencontrent quelques difficultés pour les réservations.

Madame DAOUST informe qu'un concours des petits talents varreddois est organisé par la commission "Jeunesse". Les modalités sont disponibles sur la page Facebook.

Madame DA ROCHA ARAUJO informe :

- que la cérémonie de remise des diplômes de médailles du travail et des prix pour les maisons fleuries et illuminées n'a pas pu avoir lieu en présentiel comme habituellement, compte-tenu de la crise sanitaire. De ce fait, les récompenses ont été remises au domicile des récipiendaires.
- qu'une vidéo présentant les maisons fleuries et illuminées est consultable sur le site internet de la commune et sur la page facebook
- que le commission "Information - Raveton" travaille sur une nouvelle maquette du journal d'information. Elle remercie les personnes qui ont répondu au questionnaire sur l'attente des habitants quant au bulletin municipal.

Monsieur VANDEVOORDE indique que la commission "travaux, circulation" va travailler avec la commission "Accessibilité, handicap" pour recenser les passages piétons afin d'envisager leur aménagement avec accès handicapés.

Séance levée à 22 heures 30.

Liste des décisions du maire prises du 2 juillet au 24 septembre 2020.

Confinement, déconfinement, couvre-feu, ambiance parfois pesante… Faire du sport n'a jamais fait autant de bien, pratiquer le VTT en pleine nature procure ce fort sentiment de liberté trop souvent absent ces derniers temps.

C'est dans cet esprit qu'à défaut de pouvoir participer au Roc'h des monts d'Arrée annulé, la joyeuse équipe de l ASL VTT a maintenu son déplacement pour s'adonner à son sport favori. C'est avec un immense plaisir que nous avons été accueillis par Sylvain Charbonnier du club VTT de Carhaix et qui nous a servi de guide sur un circuit de 55 km nous menant sur les crêtes, lacs et foret d Huelgoat. Dépaysement garanti, paysages à couper le souffle, un régal pour les yeux, la tête et les poumons.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Arbre de Noël

Dimanche 6 décembre 2020

Organisé par le Comité des fêtes - Salle des fêtes de VARREDDES

Suite à l'évolution sanitaire, nous ne serons certainement pas en mesure de pouvoir maintenir le spectacle. *Si* cela était amené à se produire, nous organiserions une distribution de confiserie pour les enfants de la commune.
Nous vous tiendrons informés en temps voulu.

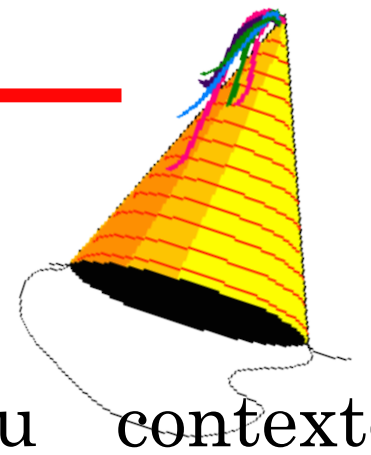

Réveillon ST Sylvestre

Malheureusement, à l'égard du contexte sanitaire actuel, nous ne se serons pas en mesure d'organiser le Réveillon pour cette année.

Nous vous souhaitons de passer, malgré tout, une bonne fin d'année !

Le Bureau – Le Comité des Fêtes de Varreddes !

Marche nocturne de Noël

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020 À 19H00

Salle polyvalente, rue de l'Ourcq, VARREDDES

Participation libre
Inscription sur place

Parcours de 6 km
Collation à la fin de la marche

Matériel nécessaire :

- ✓ Chaussures tout terrain
- ✓ 1 dispositif d'éclairage
- ✓ 1 gilet haute visibilité

Varreddes
Cultivez votre santé !

Les prochaines Animations

Concours des Maisons illuminées

En cette période de **fêtes de fin d'année**, il est organisé le concours des maisons illuminées.

Les membres de la commission arpenteront les rues de notre village à la **mi-Décembre** afin de sélectionner les plus belles illuminations.

Malgré cette période difficile, nous comptons sur vous pour mettre de la lumière et **des couleurs partout dans notre belle commune !**

La Commission Cadre de Vie

MAISONS FLEURIES 2020
Commission du Cadre de Vie

Samedi 3 octobre 2020

Cette année en raison des mesures sanitaires de la Covid 19 nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle remise des Prix. nous avons remis les prix individuellement aux gagnants.

1er Prix Saint Fiacre
- Mr et Mme Teixeira Paulino

2ème Prix Saint Fiacre
- Mr et Mme Augé Jean-Pierre

3ème Prix Saint Fiacre
- Mme Teixeira

1er Prix du Cadre de Vie
- Mr et Mme Thioux Maurice

2ème Prix du Cadre de Vie
- Mr et Mme Blanchet Jacques

Coup de Cœur du Cadre de Vie
La Cour du 27 rue Moreau Duchesne
(Lefevre, Campeau, Berger)

La vie de notre Village

La Maison Blanche

Pour la plupart d'entre nous, ce nom évoque une résidence présidentielle, et non des moindres puisqu'elle abrite, à Washington, le président des Etats Unis d'Amérique.

Mais, pour les Ravetons, notamment les anciens de notre village, elle évoque aussi une maison isolée, maintenant disparue, située sur la rive droite du Canal de l'Ourcq, très proche de la limite territoriale entre Varreddes et Poincy. C'était l'écart le plus éloigné de Varreddes, à environ deux kilomètres de la mairie. Cette maison était habitée par un "garde" employé par la Ville de Paris (propriétaire du Canal de l'Ourcq) et sa famille. Pour y accéder depuis le chemin de halage rive gauche, on empruntait une passerelle sur bateau amarrée en travers du canal : le "Margotin". Bien sûr, pour permettre le passage aux autres bateaux, il fallait détacher le "Margotin" et le garer le long de la rive.

Pourquoi avoir construit une maison dans un endroit aussi isolé, au pied d'un grand talus boisé ? Pour garder ? Surveiller ? Mais quoi ?

Je suis allé le demander à Madame Marcelle Lebel qui a vécu à la Maison Blanche avec Camille, son mari employé "au canal" et sa fille Eliane. Et nous avons bavardé, un peu à bâtons rompus, évoquant les souvenirs communs car, enfant, j'ai aussi bien connu Camille, né à Varreddes en 1920. C'était un ami de mon père qui avait, lui aussi, travaillé quelques années "au canal".

Tout d'abord, il faut savoir que cet endroit est truffé de galeries souterraines très anciennes , les carrières de pierre, dont certaines remontent au Moyen-âge.

En effet, le calcaire qu'on en a extrait a servi à construire la cathédrale de Meaux, l'église de Varreddes et de nombreuses maisons de Meaux, Varreddes et autres villages alentours. Cette maison était en fait, à l'origine, et peut-être avant même la construction du canal, la cantine des carriers. Un puits muni d'échelles débouchait non loin de là.

Une carte postale de la Maison Blanche dans les années 1930. On aperçoit une femme avec un enfant dans ses bras. Certainement Mme Trémouille qui y vivait à cette époque...

Le Canal de l'Ourcq a été mis en eau en 1822. En 1883, une galerie jouxtant le canal s'effondre. Le canal "crève" à cet endroit et l'eau s'engouffre dans les carrières, mettant ainsi accidentellement le canal en chômage (à sec, interdisant toute navigation). Heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Les réparations dureront tout un mois. C'est peut-être à la suite de cet incident que l'Administration du Canal de l'Ourcq décidait de reprendre la cantine des carriers et d'en faire une maison de garde : la Maison Blanche était née. Les gardes et leur famille se sont ensuite succédés.
Madame Lebel se souvient. Un soir de 1949, Camille rentre du travail. La petite famille habitait un appartement à Meaux. Il déclare à sa femme : "Ma "Cane", j'en ai marre de ta ville. Je t'emmène à la campagne".
En fait, après un temps assez bref, le surnommé "Rigadin" quittait la Maison Blanche pour aller s'installer au "Pont-levis de Congis", une maison pontonnière près de ce pont.

Et c'est ainsi qu'après avoir visité la Maison Blanche, Camille, Marcelle et leur petite fille emménagent. L'endroit plaisait bien à Marcelle. Ils y vivront 26 ans. Cependant, la vie n'était pas si facile dans une maison isolée.
Au début, il n'y avait pas l'électricité, elle n'a été installée que quelques années après.

De plus, il n'y avait pas l'eau courante. L'eau de pluie en provenance du toit était récupérée dans une citerne et il fallait pomper pour que l'eau coule du robinet sur l'évier, seul point d'eau de la maison. Du coup, il n'y avait pas d'eau chaude non plus. Il fallait la chauffer à la cuisinière pour se laver. Marcelle utilisait cette eau pour cuire ses légumes. Pour boire, elle achetait de l'eau en bouteille. Pour laver le linge, à la main, elle disposait d'un petit lavoir au bord du canal. Il n'y avait pas non plus le téléphone.

Madame Lebel (93 ans), le jour de notre entretien

Camille et Marcelle n'avaient pas le permis de conduire, donc pas de voiture. Uniquement des bicyclettes. Pour aller à Meaux, à pied, au marché ou voir sa famille, Marcelle empruntait une sente à travers bois qui débouchait sur la "nationale" au niveau de Dampleger. Dès que la petite Eliane dut aller à l'école, à Varreddes, les trajets, surtout l'hiver, en vélo, étaient bien longs. Il n'y avait pas de cantine, donc il fallait aussi faire les allers-retours le midi. Marcelle travaillait à Varreddes, en tant que gens de maison. Là aussi, les trajets s'effectuaient à vélo, par tous les temps.

Malgré tout, la vie était agréable et paisible à la Maison Blanche. Très épris de la nature et de la vie au grand air, Camille élevait poules, canards, oies dans un enclos bien fermé (le goupil n'était pas loin). Il avait aussi des lapins et des moutons, ce qui améliorait l'ordinaire. A ses temps de repos, il allait à la pêche non loin de là au bord de la Marne. Il savait débusquer les escargots, les morilles et autres champignons, connaissant tous les "coins". Il lui est aussi arrivé d'aller chercher quelque imprudent qui s'était égaré dans les carrières de pierre, connaissant l'endroit comme sa poche...

Monsieur Victor Blanchard a peint ce remarquable tableau de la Maison Blanche et l'a offert à Madame Lebel.

Puis, un soir funeste de 1973, Camille, avec son vélo, se fait renverser par une voiture et y laisse la vie.
Marcelle vit encore un an à la Maison Blanche, seule, le temps d'acheter et d'aménager la maison où elle vit désormais.
Elle déménage donc en 1974. Un couple emménage peu de temps après mais part quelques mois plus tard.
Aussitôt, la Ville de Paris fait raser la Maison Blanche et ses dépendances. Ne subsistent plus que la plate-forme où elle était implantée, le lavoir maçonné dans la rive mais sans son toit et le grand sapin qu'une tempête a fait tomber récemment.
Un grand merci, Madame Lebel, d'avoir bien voulu me recevoir et partager tous ces souvenirs avec moi.
Grâce à vous, aujourd'hui, nous en savons beaucoup plus sur la Maison Blanche de Varreddes.

Collection Jean Marc Moreau Varreddes

Bonjour à vous tous,

En cette période trouble due au coronavirus,

Les jeux d'ALAIN reviennent …

Grille de difficulté moyenne pour vous changer les idées.

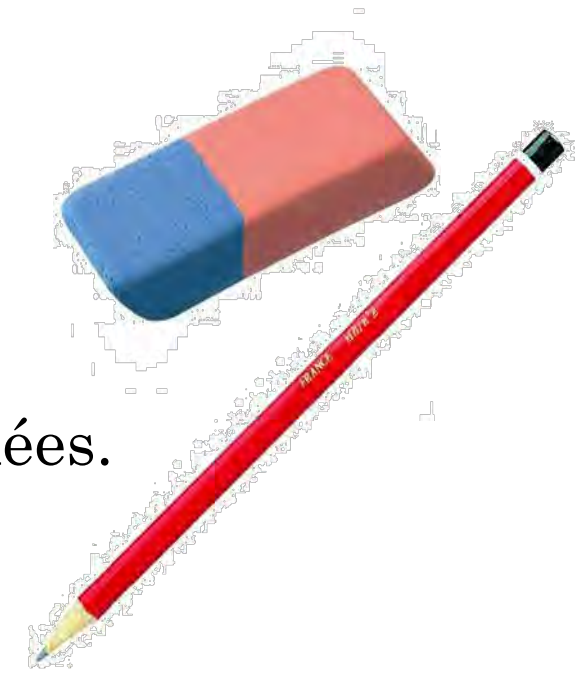

	4		3		5			
9	5			6				
6			4		7	3		
	7	6		3	9		2	8
3	2				1	6		9
		1					3	
				4				1
			2		8	4	5	
		4			3	7		

Alain Vaillant 2020

Les Jeux D'Alain

LA RECETTE DE JOANA

Gâteau aux noix

Ingrédients :

- *2 œufs,*
- *1 pot de crème fraîche de 20 cl*
- *(le pot de crème sert de mesure)*
- *1 pot de sucre semoule*
- *1 pot de farine*
- *1 pot de Noix*
- *1 paquet de levure chimique*
- *1 pincée de sel*

Préparation :

1.Mélanger les œufs et la crème.

2.Y ajouter le pot de sucre, mélanger.

3.Après avoir mélangé la levure à la farine, les ajouter au mélange précédent.

4.Ajoutez les noix et le sel. Mélangez le tout.

5.Versez dans un moule à manqué 22/26cm

Cuire au four 45 mn à thermostat 6/7.
Décorez éventuellement avec des cerneaux de noix.

Numéros et Adresses à garder

⇒ **Urgence:**
Pompier 18
Police secours 17
Samu 15

⇒ **Pharmacie** de Varreddes : 01 64 33 18 02

⇒ **Maison Médicale de garde:**
SOS médecin 35, rue des Cordeliers
08 25 33 36 15 sur rendez vous
Du lundi au vendredi 20h00 à 00h00
Le samedi 12h00 à 00h00
Le dimanche 8h00 à 00h00

⇒ **Masseur kinésithérapeute:**
Mr Didelot Morgan 06 71 82 41 91
Mme Lebegue Leatitia 07 61 18 05 76
Mr Barbeau Stéphane 06 86 36 00 62 ou 09 67 47 38 50

⇒ **Infirmiers (res):**
Mr Carvalho Philippe
Mme Zulian Delphine
Mme Jolebiewski Cécile
01 60 09 37 51
Permanences au cabinet 46, rue Neuve
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin Aline
Mme Laude Charlyne
Mme Gazeau Elisabeth
01 64 33 72 50
Permanences au cabinet 42, rue Victor Clairet
les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

⇒ **Ostéopathe:**
Mme Braganca Alice 01 60 32 21 01

⇒ **Pédicure Podologue:**
Mme Lionnet Claire 06 85 83 58 38
Mr Bismuth Antony 06 76 63 54 91

⇒ **Accueil Social**
Maison départementale des solidarités
01 64 36 42 74

⇒ **Caisse d'assurance Maladie**
3646

⇒ **Urgence sécurité Gaz**
0 800 473 333

⇒ **Urgence Electricité (edf- Enedis)**
09 72 67 50 77

⇒ **Urgence Eau VEOLIA**
09 69 36 86 24

⇒ **Perte ou Vols**
Carte : 08 92 70 57 05
Chèque: 08 92 68 32 08

⇒ **MAIRIE DE VARREDDES:**
01 64 33 18 42
Heures d'ouverture
Lundi 16h00 à 18h00
Mardi 16h00 à 18h00
Mercredi 10h00 à 12h00
Jeudi 16h00 à 18h00
Vendredi 10H00 à 12H00 et 16h00 à 18h00
Samedi 9h00 à 12h00

⇒ **La Poste:**
01 60 09 80 13
Heures d'ouverture
Lundi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Mardi 9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30
Mercredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Jeudi Fermé
Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi 9h00 à 12h00

⇒ **Déchetteries:**
Crégy les Meaux 01 60 25 12 22
Meaux 01 64 33 39 18
Monthyon 01 64 36 12 46
Renseignements 01 60 24 75 75

Extra-ménagers
Collecte des encombrants sur rendez-vous
Demande à faire en mairie,

⇒ **Relais Assistantes Maternelles RAM centralisateur**
01 64 35 07 75

⇒ **Ecoles**

Ecole maternelle « Le Grand Chemin »
01 64 34 58 10
Ecole élémentaire « La Tournoye »
01 64 33 18 97
Ecole élémentaire de Marcilly
01.64.36.63.62

⇒ **Périscolaire**
01 60 25 21 94

LA COMMUNICATION ET VOUS

Toutes les infos:

Associations.
Economie locale.
Calendrier des manifestations.
Reportages.
Informations pratiques etc…

sur notre site

WWW.VARREDDES.fr

En direct :

Varreddes Notre Village